

Idéologies politiques du XIX^e siècle et religion(s) – corrigé

1. Idéologie de chacun des textes

1 : démocratie chrétienne

Le document est un extrait de l'encyclique *Graves de communi re* du pape Léon XIII (1901), dont le texte complet est disponible sur http://www.vatican.va/content/leo-xiii/fr/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_18011901_graves-de-communi-re.html

2 : libéralisme

Le document est un extrait du chapitre 17 (« De la liberté religieuse ») de B. CONSTANT, *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs et particulièrement à la Constitution actuelle de la France*, Paris, 1815, p. 265-267, dont le texte complet est disponible sur https://www.librairie.org/wiki/Benjamin_Constant:Principes_de_politique

3 : socialisme « scientifique » – et plus spécifiquement communisme

Le document est un extrait de LÉNINE, « Socialisme et religion », dans *Novaia Jizn*, 28, 1905, dont le texte complet est disponible sur <https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1905/12/religion.pdf>

2. Propositions (non exhaustives) de justification

1 : l'auteur du document adhère à la démocratie chrétienne puisqu'il postule que la **foi chrétienne** doit servir de **base à l'organisation de la société** dont il espère l'avènement (« doit s'appuyer sur les principes de la foi divine comme sur sa propre base »). Il **rejette** par ailleurs toute **idée d'égalité des hommes entre eux** (« maintenir la distinction des classes »), et privilégie l'idée selon laquelle Dieu les a voulus différents et inégaux (« donner à la communauté humaine une forme et un caractère en harmonie avec ceux qu'a établis le Dieu créateur »).

2 : l'auteur adhère au libéralisme puisqu'il postule que la **liberté doit toujours prévaloir**, entre autres en matière religieuse (« restreindra-t-il la liberté des écrits, des paroles... »). Ainsi, il **s'oppose** à l'idée que l'**État** puisse se mêler des questions de foi, considérées comme relevant de la sphère privée (« de quelque manière qu'un gouvernement intervienne dans ce qui a rapport à la religion, il fait du mal »).

3 : l'auteur adhère à une version radicale du socialisme (le communisme) puisqu'il postule que la question religieuse est, en réalité, dénuée de sens : seule importe la **lutte des classes** (« en dehors de la lutte de classes »). La religion n'est que superstition, elle n'a pas d'existence propre – rien ne sert de la combattre, dès lors. **Il convient plutôt de mener la lutte sociale**, sans se laisser distraire par de faux problèmes (« l'unité de cette lutte réellement révolutionnaire de la classe opprimée combattant pour se créer un paradis sur la terre nous importe plus que l'unité d'opinion des prolétaires sur le paradis du ciel »).

3. Nature du discours tenu sur la religions

1 : Pour le pape Léon XIII, la religion catholique est la base de la société, qui doit être organisée selon ses prescrits. Dès lors, pas question d'envisager un quelconque bouleversement de l'ordre social en place : si ce dernier est ce qu'il est, c'est que Dieu l'a voulu ainsi. Riches et pauvres se doivent d'occuper la place qui leur a été attribuée par la Providence ; les inégalités de condition ne doivent pas être combattues, pas plus que les inégalités en matière de propriété. La religion assure que chacun bénéficiera de son dû à l'issue du Jugement Dernier.

2 : Pour Benjamin Constant, la religion est affaire privée. Selon lui, il est impossible de déterminer ce qu'il convient de croire ou non. Par conséquent, l'État doit absolument s'abstenir d'intervenir en la matière. S'il le fait, il favorise certains au détriment d'autres, sans aucun critère objectif : il se fait donc persécuteur. Pour protéger la foi de ceux qui en ont une, l'État doit rester à distance du religieux.

3 : Pour Lénine, la religion est un faux problème. En tant que matérialiste, il est persuadé que le religieux n'est qu'une superstition - autrement dit, que la foi, bien vivante, ne porte que sur de mortes illusions, non sur des objets réels. Mais cela ne doit pas avoir pour conséquence d'imposer l'athéisme : en effet, croire ou non n'a, en réalité, aucune importance. Ce qui compte, c'est la lutte des classes - autrement dit, la lutte menée par les prolétaires (indigents et dominés) contre les bourgeois (riches et exploités). Toute discussion religieuse amènerait une scission stérile (puisqu'elle est dénuée de sens) entre prolétaires, ce qui nuirait à la lutte des classes. Dès lors, l'État se doit de garantir que la religion reste une affaire strictement privée, et ne pas s'en mêler.